



CHAMPIONNAT REGIONAL ELITE LIGUE ATHLETISME DU GRAND EST

DIMANCHE 25 JUIN 2023 A TOMBLAINE
STADE RAYMOND PETIT- Rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE

QUALIFICATIONS

Les Championnats sont ouverts aux athlètes du GRAND EST licenciés FFA à partir de cadets jusqu'à masters ayant réalisé des **minimas R2**.

Hors Ligue : La participation des athlètes des autres Ligues est acceptée.

Le niveau requis pour les athlètes de la ligue BOU-FC est R1.

Le niveau requis pour les athlètes des autres ligues est IR1, et un droit d'Engagement de 10 Euros par épreuve leur sera demandé à la Chambre d'appel.

Les inscriptions seront à faire sur le site de la LARGE rubrique engagement onglet « hors ligue »

Sont qualifiés pour ces championnats, les athlètes ayant réalisé les minimas dans la période du 01/01/2022 au 18/06/2023.

ENGAGEMENTS LARGE:

Les engagements seront à faire dans la rubrique « engagé(e)s » sur le site internet de la ligue et seront clos le **Mercredi 21 juin 2023 à 23h59**.

Pour toute demande d'engagement exceptionnelle hors critères définis ci-dessus, une demande sera faite par le club par mail avec argumentation. Elle est à faire obligatoirement à jean-louis.walter2@wanadoo.fr (et en copie à david.duchene54@wanadoo.fr) avant la date limite d'engagement.

La liste **définitive** des engagés sera sur le site le vendredi 23 juin 2023 ainsi que les horaires définitifs.

Engagement après la fermeture de la saisie sur le site jusqu'au vendredi 23 juin 2023 : 30€
Pas d'engagements sur place.

CONFIRMATION DE PARTICIPATION

- Tous les athlètes doivent confirmer, obligatoirement, leur participation au moins **45'** avant le début de l'épreuve.
- Tout athlète n'ayant pas confirmé sa participation se verra interdire la participation à l'épreuve concernée.
- Les listes d'engagement seront disponibles à la chambre d'appel dès le début de la compétition.
- Un athlète ayant participé à un tour d'une épreuve et qualifié pour un tour suivant aura la possibilité de se déclarer non-partant pour ce tour suivant. Il devra le signaler au secrétariat au plus tard 30 minutes après l'annonce et l'affichage des résultats du tour qualificatif.

- Les athlètes ayant confirmé leur participation et qui ne se présentent pas sur leur épreuve et ceux qui n'ont pas signalé leur non-participation après une qualification pour un tour suivant seront exclus de participation à toutes les épreuves ultérieures de la compétition (sauf avis médical).
- **Relais Inscription sur place avant 16h00.**

DEROULEMENT DES EPREUVES

Toutes les épreuves (si les conditions techniques le permettent) sont disputées « toutes catégories » avec les engins et hauteur de haies senior.

Les U18, U20, U23 ainsi que les masters seront considérés comme des seniors

- 100m/100mH/110mH : les séries sont constituées de manière hétérogène (couloirs aléatoires), Le nombre de finale ainsi que le mode de qualification seront fait en fonction du nombre de séries. La décision sera prise par le représentant de la CSO en concertation avec le ou les juges arbitres et annoncé avant les séries.
- Pour les autres courses, il y aura plusieurs finales par niveau suivant le nombre de participants confirmés.
- Pour les concours il y aura 3 essais supplémentaires pour les 8 meilleures performances.
- Montées de barres concours hauteur et perche :
 - o Hauteur femme : 1m40 puis de 5 en 5 → 1m60 → puis 2 en 2
 - o Hauteur homme : 1m65 puis de 5 en 5 → 1m90 puis de 2 en 2
 - o Perche femme : 2m40 puis de 15 en 15 → 3m00 puis de 10 en 10 → 3m60 puis de 5 en 5
 - o Perche homme : 3m40 puis de 15 en 15 → 4m00 puis de 10 en 10 → 4m60 puis 5 en 5
 - o Pas de barrage pour les concours de Hauteur et Perche

Qualifications aux finales : Seul 2 athlètes non sélectionnables en équipe de France même licenciés à la ligue LARGE ou hors-ligue par finale.

OFFICIELS :

Les engagements seront à faire dans la rubrique « engagé(e)s » sur le site internet de la ligue et seront clos le **Jeudi 22 juin 2023 à 23h59**.

1 officiel par clubs pour 1 à 5 athlètes engagés, 2 pour 6 à 10, 3 pour 11 à 20, 4 pour 21 à 30, 5 pour 31 à 40 athlètes et 6 pour au-delà.

PENALITE DE 100 EUROS PAR OFFICIEL MANQUANT

Attention

Devant les difficultés actuelles de constituer un jury, si le quota n'est pas respecté, nous appliqueront strictement la règle

Directeur de Réunion : JL URBAIN **Juges Arbitres** : J. MONTFERRAN / C. DULCO / JM.

MARTIN Délégué Technique CSO : JL. WALTER

Réclamation :

Les réclamations sont à déposer selon le règlement Fédéral au plus tard 30 mn après l'affichage.

CHAMPIONNAT REGIONAL

ELITE

DIMANCHE 25 JUIN 2023 A TOMBLAINE
 STADE RAYMOND PETIT- Rue Jean Moulin
 54510 TOMBLAINE

10h30	Ouverture de la chambre d'appel – confirmation des participations –Réunion et mise en place du jury								
	Seul les athlètes et Officiels Techniques sont admis sur le terrain								
		Hauteur	Longueur	Triple Saut	Perche	Poids	Disque	Javelot	Marteau
11h30									M
12h00	400m haies 0,76 F - Finales		F						
12h15	400m haies 0,91 M - Finales								
12h30	100m haies 0,84 F - séries	M			F			F	
12h45	110m haies 1,06 M - série								
13h00	100m F - séries								
13h20	100m M - séries					F			F
14h40	800m F-Finales		M						
14h55	800m M-Finales						F		
15h10	100m haies 0,84 F Finale			F				M	
15h20	110m Haies 1,06 M Finale	F							
15h30	100m F- Finales				M				
15h40	100m M- Finales					M			
15h50	400m F- Finales								
16h05	400m M - Finales								
16h20	1500m F- Finales			M			M		
16h30	1500m M- Finales								
16h45	200m F-Finales								
17h05	200m M-Finales								
17h25	4 x 100m F-M								

TITRES DECERNES ET REMISES DE MEDAILLES

Les Titres de champion du Grand Est sont décernés pour chaque épreuve inscrite au programme.

Les 3 premiers par épreuve se présenteront au protocole pour retirer leurs médailles. Les médailles non retirées ne seront pas remises ultérieurement.

Les athlètes, leurs dirigeants et les officiels veilleront à l'application de cette disposition.